

LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL  
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ

**PREAVIS No 16-2009**

**concernant le remplacement de conduite  
de distribution et de pompage des Eaux  
de Lausanne du réservoir de la Baillaz**

Date proposée pour la 1<sup>ère</sup> séance de commission:  
le jeudi 4 juin 2009 à 19.30

en la salle de la Municipalité  
route des Deux-Villages 23

St-Légier-La Chiésaz, le 20 avril 2009

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

## 1. Préambule

A la suite de fuites importantes sur une des conduites de distribution et de défense incendie du régime de pression du réservoir de la Baillaz, la Municipalité de la Commune de St-Légier - La Chiésaz propose de remplacer, sur la parcelle n° 2321, une partie des installations souterraines du Service des eaux datant du début des années soixante.

La conduite actuelle en acier Ø 200 mm est percée au niveau de la limite entre les parcelles n° 2323 et 2321. Le Service des eaux est intervenu pour la bouchonner et l'alimentation des parcelles en aval est assurée par le bouclage situé dans les chemins de la Baillaz, du Chermiaux et des Osches.

## 2. Projet

Afin de remettre en fonction le tronçon A-B (voir plan N° 346-24-B02), le projet prévoit de poser une nouvelle conduite en polyéthylène PE 100 PN 10 soudé bout à bout Ø ext. 225 mm / Ø int. 198.2 mm d'une longueur de 70 mètres.

Afin d'éviter d'autres fuites pouvant engendrer des dégâts importants sur les parcelles et les constructions situées en aval, le projet propose également de remplacer, dans la même fouille, les tuyaux en acier situés à proximité de la conduite endommagée et posés à la même période. Il s'agit donc de remplacer les équipements communaux suivants :

- ⇒ Sur le tronçon A-C, remplacement de la conduite de pompage en acier Ø 150 mm sur les installations de EauService Lausanne par un tuyau en polyéthylène soudé bout à bout PE 100 PN 10 Ø ext. 160 mm / Ø int. 141.0 mm de 35 mètres de longueur.
- ⇒ Sur le tronçon A-D, remplacement de la conduite de distribution en acier Ø 200 mm de la zone Baillaz-Leyterand par un tuyau en polyéthylène soudé bout à bout PE 100 PN 10 Ø ext. 200 mm / Ø int. 176.2 mm de 25 mètres de longueur.
- ⇒ Au point D, raccordement sur la conduite existante en polyéthylène soudé bout à bout PE 100 PN 10 Ø ext. 200 mm / Ø int. 176.2 mm posée en 2000 dans le cadre de la réfection du Chemin de la Baillaz.

Par contre, les alimentations du Mont-Blanc et des cuves supérieures de la Baillaz en acier Ø 100 mm et Ø 200 mm situées à l'amont du réservoir inférieur ne sont pas remplacées, car ces installations seraient abandonnées lors de la mise hors services des réservoirs existants dans le cadre d'un projet à moyen ou long terme de reconstruction complète.

### 3. Coût des travaux

Le devis général des travaux, établi par le bureau Herter & Wiesmann SA sur la base des soumissions rentrées, se répartit selon les positions suivantes :

Travaux de génie civil	CHF	47'200.00
Appareillage eau potable	CHF	35'500.00
Frais administratifs et techniques y. c. prestations géométriques	CHF	10'700.00
Divers et imprévus, environ 10 %	CHF	9'300.00
<b>Total HT</b>	<b>CHF</b>	<b>102'700.00</b>
TVA 7.6 %	CHF	7'800.00
<b>Total TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>110'500.00</b>

Le subside de l'ECA pour les installations utiles à la défense incendie devrait être de l'ordre de CHF 20'000.- TTC.

### 4. Aspects financiers

#### Financement

Le financement des travaux sera assuré par la trésorerie courante.

#### Amortissement

Il est proposé d'amortir le montant total de CHF 102'700.- sur une durée de 10 ans.

### 5. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

- ⇒ Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que prévus dans le présent préavis ;
- ⇒ Encaisser la subvention de l'ECA ;
- ⇒ Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- ⇒ Amortir le montant total sur une durée de 10 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire












J. de Gautard

J. Steiner

Annexe : plan de situation du projet

Municipal-délégué : M. Alain Bovay

# LEGENDE

-  Conduite ESP nouvelle avec vanne
-  Conduite ESP existante avec vanne - Réseau Baillaz
-  Conduite ESP existante avec vanne - Réseau Mont-Blanc
-  Conduite ESP existante avec vanne - EauService
-  Conduite ESP à désaffecter
-  Borne-hydrante nouvelle avec vanne
  
-  Raccordement ESP privé nouveau avec vanne
-  Raccordement ESP privé existant avec vanne
  
-  Changement de matériaux, de Ø ou de qualité
-  Changement de matériaux, de Ø ou de qualité
-  Changement de matériaux, de Ø ou de qualité

